



CAHIER DES CHARGES/REGLEMENT DE CONSULTATION

DATE LIMITE DE RETOUR DES OFFRES LE 7 DÉCEMBRE 2020 AVANT 12H00(heure locale)

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION D'EXPERTISE COMPTABLE

I. OBJET DE LA CONSULTATION

Initiative Marseille Métropole (IMM) est une association dont la vocation est d'apporter un soutien financier sous forme de prêt personnel à des créateurs d'entreprises. IMM appartient au réseau national Initiative France.

Son action fait partie des politiques publiques en faveur de la création d'entreprises et d'emplois.

Pour cela, IMM est financé par des fonds publics et quelques fonds privés.

Présentation budgétaire succincte de IMM :

En 2019... Salariés : environ 9 (équivalent temps plein)
 Produits d'exploitation : 833 K€ (dont 747 K€ de subventions)
 Charges d'exploitation : 565 K€ (dont 340 K€ de masse salariale)
 Environ 300 prêts accordés par an. En-cours brut de l'ordre de 4 000 K€.

Dans le cadre de notre politique d'achat, de notre organisation générale, notamment de notre gestion de fonds publics et dans le cadre du respect de la commande publique applicable à **Initiative Marseille Métropole**, nous devons, au-delà d'un certain seuil, passer par une procédure d'appel d'offres pour garantir toute équité dans la redistribution de ces derniers lors des dépenses et des prestations externes.

II. CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE LA MISSION

- Récemment, IMM a identifié des détournements de fonds effectués depuis plusieurs années par son ancien responsable administratif et financier, ainsi que diverses autres anomalies dans la présentation des comptes. Dans ce contexte, IMM a décidé de modifier son environnement d'élaboration et de contrôle des comptes et souhaite contractualiser une mission de présentation des comptes avec un nouveau cabinet d'expertise comptable).
- La mission se tiendra au siège de IMM, à Marseille Joliette.

III. SCOPE DE TRAVAIL

Pour le 31.12.2020 :

- Rectification des comptes suite aux anomalies récemment identifiées. Un important travail de fiabilisation de la comptabilité générale est nécessaire (a minima 10 jours de travail dans un premier temps). Différentes investigations devront être menées pour fiabiliser les écritures comptables induites.
- Révision des comptes 31.12.2020.
- Le social jusqu'au 31.12.2020 reste sous la responsabilité de l'ancien expert-comptable.
- Puis à compter du 01.01.2021, ce sera le nouvel Expert-Comptable qui en aura la charge

Pour le 31.12.2021 (mission mensuelle à compter du 01/01/2021) :

- Prise en charge du social :
 - o Elaboration des paies mensuelles (entre 9 et 10 paies par mois), déclarations afférentes et évènements ponctuels (entrée ou sortie d'un salarié, rédaction des contrats de travail...).
- Contrôle interne :
 - o IMM adhère à Initiative France et dans ce cadre, doit respecter certaines procédures et règles comptables rédigées par Initiative France. Ces procédures intègrent notamment l'utilisation d'un logiciel dédiée de gestion des prêts. Etant donné la difficile séparation des tâches au sein de notre structure, et au regard des anomalies récemment identifiées, le cabinet d'expertise-comptable devra prendre en charge la vérification régulière (par trimestre) du contrôle interne au sein de IMM (selon une matrice de contrôles définie par la Direction et en cohérence avec Initiative France).
- Révision des comptes avec notamment :
 - o Vérification de la correcte ventilation entre le résultat du fonds de prêts et le résultat de la partie fonctionnement,
 - o Calcul de la provision pour dépréciation des prêts,
 - o Affectation / ventilation des fonds associatifs.
- Accompagnement du Responsable Administratif et Financier (formation sur des sujets spécifiques, réponses à des points techniques tout au long de l'année...).

Au-delà de la situation particulière d'IMM, **les prestations attendues sont de manière générale :**

Mission de comptabilité :

- Contrôle saisie mensuelle
- La saisie des subventions reçues et à recevoir
- L'établissement de toutes les déclarations fiscales courantes et liasse fiscale de résultat • Les travaux de saisie correspondant aux opérations de fin d'année
- La gestion analytique de la paye
- L'élaboration d'une situation intermédiaire à mi- année
- L'établissement des comptes annuels

Du conseil à la demande sur la gestion comptable, fiscale et financière de l'association

- Présence et présentation des comptes à l'assemblée générale et au CA en cas d'absence du CAC
- Attestation des dépenses acquittées (mission ponctuelle en fonction des demandes)

Gestion sociale :

Mission de gestion de la paie, déclaration sociale et conseil en droit social

- Affiliation des nouveaux embauchés aux organismes de retraites et de prévoyance • Etablissement des déclarations aux organismes sociaux notamment la DSN
- Aide à la rédaction d'un contrat de travail ou autres formalités
- Etablissement d'environ 12 bulletins de salaires par mois
- La transmission d'alertes/d'informations relevant de l'évolution des minima légaux et conventionnels relatifs aux changements de statuts, âge, fonction coefficients des salariés, etc.
- L'assistance en cas de contrôle par des organismes
- L'établissement de formalités à l'occasion de maladie et sortie d'un salarié
- Le conseil en matière social simple • Conseil sur l'évolution de la réglementation (sensibilisation sur les risques et recommandations).

Nos ressources sont constituées en partie de subventions publiques.

Pour la clôture financière ou acompte intermédiaire de nos actions, nous devons fournir à nos financeurs publics des états de dépenses acquittées certifiés par notre expert-comptable.

Ces tableaux peuvent avoir différentes présentations en fonction des financeurs. Nous demandons à notre expert-comptable d'apposer sa certification sur le modèle que nous lui fournirons.

IV. QUALITES SOUHAITEES POUR LE CANDIDAT

Le candidat devra exposer les modalités d'exécution de sa mission comme suit :

Références sectorielles

- Etant donné les spécificités de l'activité, le candidat devra nécessairement avoir une expérience des clients dans le secteur financier (établissements de crédit, gestion des prêts...).
- Le candidat devra aussi avoir des références fortes au niveau des clients Associations.

Composition de l'équipe proposée et niveau de compétences des intervenants

- Structure des effectifs du cabinet / Présentation et profil des intervenants.
- Etant donné le besoin fort d'accompagnement et de technicité, il sera nécessaire que le contact opérationnel « quotidien » (en complément de l'associé référent) soit un profil senior, diplômé d'expertise-comptable ou équivalent.

Moyens informatiques

- Le candidat doit obligatoirement utiliser le logiciel de comptabilité QUADRA (en cloud).
- Un spécialiste IT est exigé étant donné d'une part les interfaces à venir (et à tester) entre le logiciel de gestion et le logiciel comptable, et d'autre part les multiples extractions Excel à investiguer et croiser.

